

Séance du Conseil départemental du 11 mars 2024

Intervention ROB – handicap

Intervention d'Ibrahima TRAORÉ Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen-nes

Monsieur le Président,
Cher-es collègues,

Avant d'aborder vos choix d'orientations budgétaires, il est important de rappeler les annonces du Ministre de l'économie et des finances notamment la baisse des dépenses de 230 millions d'euros, prévue dans le secteur social.

Lorsqu'on lit ce ROB, on constate un désinvestissement sur la question du handicap. Un constat qui interpelle d'autant plus que notre groupe a voté dans cette assemblée départementale le Plan autisme et réaffirmé son engagement sur la question du handicap.

Pourtant, il se dégage de ce ROB la volonté d'économiser, de couper là où vous pouvez, et ce, au détriment des services départementaux accompagnant les personnes handicapées en Val-de-Marne.

Nous constatons une baisse du budget alloué à la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Un service utile, bien identifié des Val-de-marnaises et des Val-de-Marnais et qui aurait mérité davantage de moyens... C'est malheureusement tout l'inverse qui se profile à travers ce Rapport d'Orientations Budgétaires.

Outre cela, notre groupe vous alerte sur les lacunes que nous connaissons dans le temps de traitement des dossiers liés au handicap, notamment lorsqu'il s'agit du droit à l'allocation adulte handicapé, qui est certes versée par la CAF, mais instruite par la MDPH. Il est souvent proposé aux allocataires de faire valoir le RSA, le temps que le droit à l'AAH soit traité.

Concernant la Prestation de Compensation du Handicap, la stabilité affichée dans ce ROB nous semble impossible étant donné qu'elle connaît une croissance constante depuis des années ! Comment justifiez-vous cette baisse ?

La situation est inquiétante, avec des délais d'attente d'environ un an, voire plus. Ces retards considérables ont des répercussions significatives sur les familles concernées et participent au phénomène de non-recours... Une réalité nationale dramatique qui n'épargne pas notre Département et que nous devons combattre activement. Que comptez-vous faire pour endiguer cette problématique ?

Notre groupe souhaite également avoir des renseignements sur les renforts que vous avez prévu pour résorber le retard accumulé. Lorsque nous étions en responsabilité, cela a toujours été pris en compte.

L'argument avancé depuis le début mandat n'a plus lieu d'être ; vous êtes en responsabilité depuis 3 ans, et vos choix politiques apparaissent aux grand jour.

Je vous remercie

Seul le prononcé fait foi